

TARIF DES HONORAIRES DE TRANSACTIONS

Vente d'immeubles :

A usage d'habitation : Appartements – Villas – Propriétés – cessions de parts dans les sociétés immobilières – Vente en viager (sur valeur vénale et globale de l'immeuble) – mandat de recherche

Taux TTC :

Valeur vénale et globale de l'immeuble

7 %

Inférieur à 100 000€

6 %

Entre 100 001€ et 300 000€

5 %

Au-delà de 300 001€

Vente d'immeubles :

A usage commercial ou industriel ou terrains à construire
Taux fixe : 10% TTC

Vente de fonds de commerces :

De parts sociales de SARL / SAS / SA / SCI / EURL ou tout autre société (sous quelque forme que ce soit)
TVA incluse
Taux fixe : 10% TTC

Terrains à bâtir :

Honoraires calculées sur le montant du prix net de vente
Taux fixe : 10% TTC

DOMAINE & PATRIMOINE